

SEJOURS VACANCES ENFANTS ET JEUNES ("COLOS")

# Hiver 2024

**15** Séjours de vacances collectives éducatives pour les 5-17 ans  
**NEIGE & MULTIGLISSES**



EDUCATION | ACCESSIBILITE | MIXITE | SANTE | ECO-CITOYENETE | SOLIDARITE

Créateur et organisateur  
d'accueils collectifs de  
mineurs [www.cgcv.org](http://www.cgcv.org)



MINISTÈRE  
CHARGÉ DU  
LOGEMENT  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



MINISTÈRE  
CHARGÉ DES  
TRANSPORTS  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE LA MER  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DE LA VILLE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



TOUS MINISTÈRES  
DDI / PREFERECTURES



SRIAS  
ADMINISTRATIONS  
DE L'ÉTAT

# CONTACT

Notre équipe administrative est à votre disposition toute l'année du  
lundi au vendredi de 9h à 17h

## Président Directeur Technique

Stéphane SUTEAU : 06 80 35 88 25

## Responsable du Service

### Compatibilité/Finances

Carole BRANCOURT

## Responsable du Service

### Inscriptions/ Accueil des Mineurs/ Transports

Nadège CONNAN : 07 85 16 11  
83

## Responsable du Service

### Organisation des Séjours/ Matériels/ Communication

Romain CISANA : 07 88 11 76 75

## Chargée de l'Organisation des Séjours/ Communication

## Chargée du Recrutement et de la Formation

Mathilde BARRE-FASQUEL

## Gestionnaires des Séjours

Clémentine QUEDOC

Maxime BURCKHARDT

Quentin DEJOUX

## Comptable

Frédéric BOUVET



# SOMMAIRE

## INFORMATIONS GENERALES

- Cap éducatif >p.3
- Missions essentielles >p.4
- Garantie pour les parents >p.5
- Informations séjours >p.11
- Inscriptions >p.12
- Transports >p.13
- Mesures sociales & solidaires >p.14
- Services bénéficiaires >p.19
- Tarifs CGCV >p.22

## SEJOURS A DECOUVRIR

- Les Carroz d'Arâches "4 villages" 5-7 ans >p.6
- Les Carroz d'Arâches " 1500 Grand-Massif" 8-10 ans >p.7
- Saint-Jean-d'Aulps 10-12 ans >p.8
- Morzine 12-14 ans >p.9
- Morzine/ Avoriaz 1800 15-17 ans >p.10



## Dimension éducative des colonies du CGCV

Les colos du CGCV participent à l'éducation des enfants et des jeunes. Après la famille et l'école, les colonies de vacances constituent **le troisième espace éducatif permettant aux enfants et aux jeunes d'apprendre autrement.**

Les valeurs collectives développées et les apprentissages déployés constituent des bienfaits mesurables pour les enfants et jeunes, et de mieux grandir.

Les enjeux éducatifs et le rôle pédagogique des colos du CGCV sont explicités dans les documents suivants :

- **Projet Educatif**
- **Projet Eco-Citoyens Solidaires**
- **Projet Pédagogique** (il est établi par chaque équipe de direction d'un séjour et vous sera communiqué par cette dernière)
- **Projets d'Animation** (ils sont construits par les équipes de direction et d'encadrement des séjours et communiqués par ces dernières)





# LES MISSIONS ESSENTIELLES DU CGCV

## Le CGCV a 5 missions essentielles :

- Participer à **l'Education** des mineurs accueillis au nom de la complémentarité éducative
- Favoriser **l'Accessibilité sociale** à ses prestations afin de créer la mixité sociale de ses colos
- Garantir la **Santé** morale et physique des mineurs accueillis (activités sportives, jeux de plein air, lien social, alimentation, temps de sommeil, moins d'écran, etc.)
- Développer **l'Eco-citoyenneté** auprès des enfants et jeunes ou la transition écologique au cœur des colos du CGCV
- Pérenniser le **Patrimoine social immobilier** constitué par les centres de vacances de l'Etat et du CGCV





# GARANTIE POUR LES PARENTS

## Le CGCV ou le service public des colos

Fort de ses 77 années d'expérience, le CGCV offre à tous les parents, enfants et jeunes : **sécurité, tranquillité et qualité pour des vacances collectives éducatives.**

Cette garantie se traduit par les différents éléments suivants :

- **les valeurs développées** (éducation populaire et nouvelle)
- **les agréments obtenus** (tourisme, éducation nationale, jeunesse et sports)
- **les déclarations effectuées** (séjours, structures d'accueil)
- les contrôles enregistrés
- **le respect de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)**
- **l'adhésion à la charte handicap**
  - les affiliations à La JPA, l'UNAT, la Ligue de l'Enseignement
  - les souscriptions auprès des assureurs MAIF et IMA
  - les agréments auprès de l'ANCV et des CAF reconnaissant le CGCV en qualité d'opérateur social
  - la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) conclue avec le pôle ministériel Transition écologique, Cohésion des territoires, Transition énergétique, Mer
- et surtout par le fait que le CGCV est un concepteur et un organisateur d'accueils collectifs de mineurs (construction de classes et colos exclusivement en interne)



## DUREE & DATES

8 jours

> Du 11 au 18 février 2024 (zone C)

> Du 18 au 25 février 2024 (zones C, A)

> Du 25 février au 03 mars 2024 (zone B + Corse)

Capacité : 32 enfants par séjour


Colo au sein d'espaces naturels protégés : parc naturel de Haute-Savoie


 Centre de vacances (5 à 6 lits par chambre)

 Haute-Savoie

 Départ de Paris et de province, TGV jusqu'à Lyon Part-Dieu, puis autocar grand-tourisme vers le centre

 4 repas journaliers au centre en pension complète (1 ou 2 dîners savoyards)

 Port du casque et chasuble obligatoires (fournis gratuitement par le CGCV)

 Eco-pack : serviette de table en tissu, gourde isotherme 1l, sac pique-nique, gobelet éco-cup et gel hydro-alcoolique

## DOMAINE SKIABLE

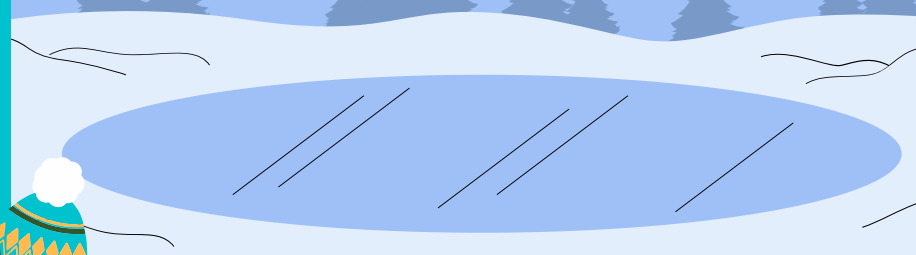
"Le Grand Massif"- Station Les Carroz d'Arâches "4 villages"

- 1140-2100m
- 15 remontées mécaniques
- 37km de pistes balisées - 38 pistes (4 espaces débutants - 5 vertes - 16 bleues - 9 rouges - 4 noires)
- Enneigement naturel

Les Carroz d'Arâches  
4 Villages

5-7  
ANS

"Premières neiges"



## LES + DU SEJOUR

### ACTIVITES NEIGE

- **Ski alpin découverte :** 3h par jour en moyenne  
> Apprendre à skier
- **Luges rondes et glissades**
- **Jeux de neige, construction d'igloo et de bonhommes de neige**

### ACTIVITES NATURES

- **Balades nature**
- **Nettoyage de pistes et ramassage de déchets**
- **Et bien d'autres...**

- **Idéal pour un premier séjour à la neige**
- **Localisation :** très jolie station familiale Les Carroz "4 Villages" - **centre dédié au groupe CGCV (1 niveau sur 2) et accueillant les fratries de 5 à 10 ans**
- **4 cours de ski ESF par enfant** (+passage de tests, carnet et insignes) et **forfait 4 jours**
- **Journée nature** pour l'apprentissage du respect de la montagne
- **Séjour adapté au rythme des enfants** (activités, repos, coupure)
- **Grands espaces extérieurs du centre permettant la réalisation de jeux de neige**



# INFOS SEJOUR

## DUREE & DATES

8 jours

- > Du 11 au 18 février 2024 (zone C)
- > Du 18 au 25 février 2024 (zones C, A)
- > Du 25 février au 03 mars 2024 (zone B + Corse)

Capacité : 40 enfants par séjour


Colo au sein d'espaces naturels protégés : parc naturel de Haute-Savoie


 Centre de vacances (5 à 6 lits par chambre)

 Haute-Savoie

 Départ de Paris et de province, TGV jusqu'à Lyon Part-Dieu, puis autocar grand-tourisme vers le centre

 4 repas journaliers au centre en pension complète (1 ou 2 dîners savoyards)

 Port du casque et chasuble obligatoires (fournis gratuitement par le CGCV)

 Eco-pack : serviette de table en tissu, gourde isotherme 1l, sac pique-nique, gobelet éco-cup et gel hydro-alcoolique

## DOMAINE SKIABLE

"Le Grand Massif" - Station Les Carroz d'Arâches "1500"

- 1500-2500 m
- 15 remontées mécaniques
- 37km de pistes balisées - 38 pistes (4 espaces débutants - 5 vertes - 16 bleues - 9 rouges - 4 noires)
- Enneigement naturel

Les Carroz d'Arâches  
1500 Grand Massif

8-10  
ANS

## "Pirouette des Neiges"



## LES + DU SEJOUR

### ACTIVITES NEIGE

- **Ski alpin découverte :** 3h par jour en moyenne  
> Apprendre à skier
- **Luges rondes, raquettes et glissades**
- **Jeux de neige, construction d'igloo et de bonhommes de neige**

### ACTIVITES NATURES

- **Balades montagnes**
- **Balade en raquettes**
- **Nettoyage de pistes et ramassage de déchets**
- Et bien d'autres...

- **Idéal pour de "premières descentes" :** domaine skiable adapté aux plus jeunes
- **Localisation :** très jolie station familiale Les Carroz "1500 Grand Massif" - **centre dédié au groupe CGCV (1 niveau sur 2) et accueillant les fratries de 5 à 10 ans**
- **4 cours de ski ESF par enfant (+passage de tests, carnet et insignes) et forfait 4 jours**
- **Balades en raquettes pour l'apprentissage du respect de la montagne**
- **Séjour adapté au rythme des enfants (activités, repos, coupure)**
- **Grands espaces extérieurs du centre permettant la réalisation de jeux de neige**

## DUREE & DATES

8 jours

> Du 11 au 18 février 2024 (zone C)

> Du 18 au 25 février 2024 (zones C, A)

> Du 25 février au 03 mars 2024 (zone B + Corse)

10-12  
ANS

## Saint-Jean d'Aulps "Croq' Neige"

Capacité : 48 juniors par séjour


Colo au sein d'espaces naturels protégés : parc naturel de Haute-Savoie et des Alpes classé Natura 2000


 Village vacances (2 à 5 lits par chambre avec sanitaires intégrés)

 Haute-Savoie

 Départ de Paris et de province, TGV jusqu'à Lyon Part-Dieu, puis autocar grand-tourisme vers le village vacances

 4 repas journaliers au village vacances en pension complète (1 ou 2 dîners savoyards)

 Port du casque et chasuble obligatoires (fournis gratuitement par le CGCV)

 Eco-pack : serviette de table en tissu, gourde isotherme 1l, sac pique-nique, gobelet éco-cup et gel hydro-alcoolique

## DOMAINE SKIABLE

"Les Portes du Soleil"- Station Saint-Jean d'Aulps - Roc d'Enfer

- 1000 - 2244 m
- 16 remontées mécaniques
- 70km de pistes balisées - 32 pistes ( 8 vertes - 9 bleues - 13 rouges - 2 noires
- Enneigement naturel



## LES + DU SEJOUR

### ACTIVITES NEIGE

- **Ski alpin découverte et perfectionnement** : 4h à 5h par jour en moyenne
  - > Se perfectionner à skier
- **Luges rondes, bobs et glissades**
- **Jeux de neige, construction d'igloo et de bonhommes de neige**

### ACTIVITES NATURES

- **Randonnées natures**
- **Balade en raquettes**
- **Nettoyage de pistes et ramassage de déchets**
- **Visite du domaine de l'Abbaye d'Aulps et Ferme de Caly**
- Et bien d'autres...

- **Localisation** : accueil au sein d'un village vacances (prestations hôtelières de grande qualité) dédié au groupe du CGCV (1 niveau sur 3)
- **4 cours de ski ESF par enfant** (+passage de tests, carnet et insignes) et forfait 4 ou 5 jours
- **Balades en raquettes** pour l'apprentissage du respect de la montagne
- **Séjour adapté au rythme des juniors**
- **Découverte du patrimoine savoyard local**



## DUREE & DATES

8 jours

> Du 11 au 18 février 2024 (zone C)

> Du 18 au 25 février 2024 (zones C, A)

> Du 25 février au 03 mars 2024 (zone B + Corse)


Capacité : 48 jeunes par séjour


Colo au sein d'espaces naturels protégés : parc naturel de Haute-Savoie


 Chalet (2 à 6 lits par chambre avec sanitaires intégrés)

 Haute-Savoie

 Départ de Paris et de province, TGV jusqu'à Lyon Part-Dieu, puis autocar grand-tourisme vers le chalet

 4 repas journaliers au chalet en pension complète (paniers-repas sur les pistes pour le déjeuner et repas au chalet en cas de mauvais temps - 1 ou 2 dîners savoyards)

 Port du casque et sur-casque obligatoires (fournis gratuitement par le CGCV) - interdiction formelle d'emporter ses propres équipements de glisses (assurances)

 Eco-pack : serviette de table en tissu, gourde isotherme 1l, sac pique-nique, gobelet éco-cup et gel hydro-alcoolique

## DOMAINE SKIABLE

"Les Portes du Soleil" - Station Morzine/ Les Gets

- 1200 - 2200 m
- 48 remontées mécaniques
- 120 km de pistes balisées - 64 pistes (5 vertes - 23 bleues - 27 rouges - 9 noires)
- Enneigement naturel



## Morzine

## "Fun Altitude"



## LES + DU SEJOUR

### ACTIVITES NEIGE

- **Ski alpin fun et passion** : 5h à 6h par jour en moyenne  
> Devenir un bon skieur
- **Luges rondes et glissades nocturnes ou ski nocturne**
- **Match de Hockey+ Cinéma**
- **Patinoire nocturne ou Piscine**

### ACTIVITES NATURES

- **Balade en raquettes pour une immersion totale dans l'univers de la Montagne**
- **Spectacle de rapaces**
- Et bien d'autres...

- **Séjour pour s'éclater en ski alpin**
- **4 cours de ski ESF par jeune** (+passage de tests, carnet et insignes) **et forfait 5 jours**
- **Situation exceptionnelle**: l'un des plus beaux domaines skiables du monde et ayant un enneigement de qualité
- **Chalet très chaleureux dédié au groupe du CGCV**
- **Sorties diurnes et nocturnes nombreuses en station**
- **Activités à la carte**

## DUREE & DATES

8 jours


- > Du 11 au 18 février 2024 (zone C)
- > Du 18 au 25 février 2024 (zones C, A)
- > Du 25 février au 03 mars 2024 (zone B + Corse)


**Capacité : 60 jeunes par séjour - fonctionnement en groupes distincts selon les niveaux de ski/surf**


**Colo au sein d'espaces naturels protégés : parc naturel de Haute-Savoie**


 Chalet (4 à 8 lits par chambre avec sanitaires intégrés)

 Haute-Savoie

 Départ de Paris et de province, TGV jusqu'à Lyon Part-Dieu, puis autocar grand-tourisme vers le chalet

 4 repas journaliers au chalet en pension complète (paniers-repas sur les pistes pour le déjeuner et repas au chalet en cas de mauvais temps - 1 ou 2 dîners savoyards)

 Port du casque et sur-casque (fournis gratuitement par le CGCV) - interdiction formelle d'emporter ses propres équipements de glisses (assurances)

 Eco-pack : serviette de table en tissu, gourde isotherme 1l, sac pique-nique, gobelet éco-cup et gel hydro-alcoolique

## DOMAINE SKIABLE

### "Les Portes du Soleil" - Station Morzine/ Les Gets

- 1200 - 2200 m
- 48 remontées mécaniques
- 120 km de pistes balisées - 64 pistes ( 5 vertes - 23 bleues - 27 rouges - 9 noires )
- Enneigement naturel

## Morzine/ Avoriaz 1800

### "Fun Multi' Gliss"

15-17  
ANS



## ACTIVITES NEIGE

- **Ski alpin fun et/ou snowboard (surf) passion** : 6h par jour en moyenne
  - > Devenir un bon skieur
- **Ski et luge ronde nocturne**
- **Match de Hockey+ Cinéma**
- **Patinoire nocturne ou Piscine**
- **Discothèque "Opéra Rock"**

## ACTIVITES NATURES

- **Balade en raquettes pour une immersion totale dans l'univers de la Montagne**
- **"Pôle Risk Montagne" : sensibilisation au ski hors piste et recherche DVA avec pisteurs ou guides**
- Et bien d'autres...

## LES + DU SEJOUR

- **Choix du ski et/ou snowboard (surf) dès l'inscription**
- **Accès à 2 domaines skiables : Morzine/ Les Gets et Avoriaz 1800** (parmi les plus beaux domaines skiables du monde et ayant un enneigement de qualité)
- **4 cours de ski ou de surf ESF par jeune** ( + passage de tests, carnet et insignes) **et forfait 5 jours**
- **Sorties diurnes et nocturnes nombreuses en station**
- **Activités à la carte**
- **Chalet très chaleureux dédié au groupe du CGCV**

### "Les Portes du Soleil" - Station Avoriaz 1800 (les trois derniers jours du séjour)

- 1800-2466m
- 36 remontées mécaniques
- 78 km de pistes balisées - 50 pistes (8 vertes - 25 bleues - 13 rouges - 4 noires)
- Station entièrement piétonne et enneigée



# INFORMATIONS SEJOURS

## Conditions d'accès aux séjours

En complément de la présentation des éléments propres à chaque séjour, vous trouverez ci-après **des informations générales (non-exhaustives)**.

**Documents à fournir en ligne par les parents :** avis d'imposition, bulletin de salaire, carnet de vaccination, attestation d'assurance maladie et carte mutuelle, carte nationale d'identité pour les enfants de + de 12 ans (rapatriement sanitaire), fiche sanitaire complétée et signée, charte d'engagement pour les jeunes de + de 10 ans, charte d'engagement du port des protections en séjour de ski.

**Attention :** tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

## Communication pendant les séjours

- **Blog** propre à chaque séjour (animé par les équipes)
- **Téléphone** des centres accueillant des enfants de 5-10 ans (permanence téléphonique entre 17h30 et 19h30)
- **Mails ou SMS** adressés par les directeurs (arrivées)
- **Conversations sur l'application WhatsApp** créées par les directeurs pour mieux communiquer
- **Permanence téléphonique du CGCV 7j/7 et 24h/24 :** 06 80 35 88 25



# INSCRIPTIONS

## Réservations

- Sur le site internet du CGCV en acquittant **30€** par carte bancaire
- **Date de début des réservations** : 02 octobre 2023
- **Dates de clôture des inscriptions** : selon les zones > 10/01/2024, 17/01/2024, 24/01/2024

## Paiements

Séjour	Montant
Les Carroz d'Arâches "4 Villages" et "1500 Grand Massif"	60€
Saint Jean-d'Aulps	80€
Morzine	90€
Morzine/ Avoriaz	110€

- **Paiement d'un acompte**
- Paiement échelonné : jusqu'à 5 règlements selon la date d'inscription
- Possibilité de payer en Chèques-Vacances et Bons-Vacances CAF
- Possibilité d'obtenir différentes aides (CSE, collectivités, CAS, mutuelles, etc...)
- Paiement par carte et virement bancaire





# ZONES DE VACANCES SCOLAIRES - DATES - TRANSPORTS

## ZONES DE VACANCES SCOLAIRES 2023/2024

Zones	Académies
A	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
B	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
C	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse
Corse	Ajaccio, Bastia

## DATES DES SEJOURS ET VILLES DEPARTS/RETOURS : Séjours de 8 jours du dimanche au dimanche

### Zone C > 11 au 18 février 2024

Montpellier - Nîmes  
Paris - Toulouse

### Zones C, A > 18 au 25 février 2024

Angoulême - Besançon - Bordeaux -  
Centres -  
Clermont-Ferrand - Dijon - Lyon -  
Montpellier -  
Nîmes - Paris - Poitiers -Toulouse  
Vichy

### Zone B + Corse > 25 février au 3 mars 2024

Ajaccio - Angers - Avignon - Bastia - Chessy  
TGV - Le Mans - Lille  
Marseille - Massy TGV - Metz - Mulhouse -  
Nantes- Rennes - Rouen- Roissy - Saint Pierre  
des Corps - Strasbourg

## TRANSPORTS

### Modalités propres à toutes les zones :

- Transports exclusivement en TGV/Train ou Avion
- Puis Autocar grand tourisme affrété de Lyon aux centres de vacances (trajet : 2h30)
- Départs régionaux et interdépartementaux les plus proches de chez vous
- Convocations adressées 15 jours avant le départ (horaires et lieux de rassemblement précis)- sous réserve des confirmations de la SNCF et des compagnies aériennes

## Les + des transports

Transports inclus (particularité propre au CGCV - aide au départ ) et garantis dans le prix des différents séjours

- 24 transferts : 30 villes et points de rassemblement concernés
- Transports en TGV de jour
- Gestion des bagages
- Encadrement des mineurs
- Primes, aides et allocations diverses (égalité territoriale d'accès)

## LE DROIT AUX VACANCES POUR TOUS LES ENFANTS ET JEUNES ! MESURES SOCIALES ET SOLIDAIRES DU CGCV, DES AIDES POUR PARTIR !

A l'exception de la PIM, des Chèques Vacances et des Bons Vacances CAF (prestation ministérielle ou interministérielle ou aide aux allocataires), les mesures sociales et solidaires du CGCV ci-dessous ne constituent pas un droit. Elles sont soumises à l'examen du dossier d'inscription (composition familiale, situation professionnelle, avis d'imposition, revenus fiscaux, aspects sanitaires, origine territoriale), dans certains cas à la présentation d'un rapport social et à l'équilibre budgétaire de l'association.

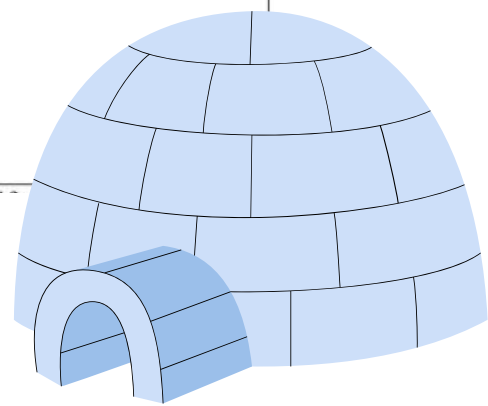




Type d'Aides	Avantages de la mesure	Observations et Bénéficiaires
<b>Prestation InterMinistérielle (PIM) pour séjours d'enfants</b>	Subvention qui vient diminuer le coût du séjour	. <u>Tarif 1</u> : subvention déjà déduite du prix à payer  . <u>Tarifs 2 - 3</u> : subvention à demander au service et qui vient diminuer le coût du séjour
<b>Réductions Fratries</b>	Réductions accordées pour l'accueil de plusieurs enfants :  . 2 <sup>ème</sup> enfant : - 15%  . 3 <sup>ème</sup> enfant : - 30%  . 4 <sup>ème</sup> enfant et plus : - 50%	La plus forte dégressivité s'applique sur le tarif du séjour du plus jeune enfant  <u>Tous tarifs</u> : 1 – 2 – 3 – Extérieurs
<b>Soutien au départ des Copains/Cousins</b>	Remise de 5% consentie à l'enfant extérieur accompagnant un bénéficiaire des tarifs 1 et 2	Réduction calculée sur le tarif spécifique extérieur  <u>Réservé aux tarifs 1 – 2</u>  <u>Signalé : les réductions fratries et remises de 5% ne sont pas cumulables</u>
<b>Accompagnement de l'accueil des Petits Enfants</b>	Tarif du séjour calculé suivant le quotient familial des parents	<u>Réservé aux tarifs 1 et 2</u> (le grand – parent doit être un personnel actif ou retraité des MTECT/MTE/MER, d'une Administration, Collectivité, Etablissement)
<b>Accompagnement des ex-personnels de l'Équipement ou de l'Écologie accueillis ou transférés dans les collectivités territoriales</b>	. Tarif 1 si PNA – code MIN : 223 (MTECT/MTE/MER) sur bulletin de paie  . Sinon Tarif 2 et justifier par un bulletin de salaire la filiation antérieure avec l'Équipement ou l'Écologie.	<u>Réservé aux tarifs 1 et 2</u>



<p>Accompagnement des ex-personnels de l'Équipement ou de l'Écologie accueillis ou transférés dans les collectivités territoriales</p>	<p>. Tarif 1 si PNA – code MIN : 223 (MTECT/MTE/MER) sur bulletin de paie</p> <p>. Sinon Tarif 2 et justifier par un bulletin de salaire la filiation antérieure avec l'Équipement ou l'Écologie.</p>	<p><u>Réservé aux tarifs 1 et 2</u></p>
<p>Accueil des personnels du Ministère de l'Agriculture (MAA), affectés en DDT(M) sur des missions de l'environnement et transférés au MTECT dans le cadre du décroisement des effectifs entre les deux ministères susnommés</p>	<p>. Tarif 1 si PNA – code MIN : 223 (MTECT/MTE/MER) sur bulletin de paie</p> <p>. Sinon tarif 2</p>	<p><u>Réservé aux tarifs 1 et 2</u></p>
<p>Accompagnement des ex agents de la Sécurité et Circulation Routière (DSCR), Inspecteurs du Permis de Conduire, Personnels des SGC des DDT(M) accueillis ou transférés au Ministère de l'Intérieur</p>	<p>. Tarif 1 si PNA – code MIN : 223 (MTECT/MTE/MER) sur bulletin de paie</p> <p>. Sinon tarif 2</p>	<p><u>Réservé aux tarifs 1 – 2</u></p>
<p>Accueil des ex-agents DRIRE intégrés en DREAL et bénéficiant des prestations sociales du Ministère de l'Économie et des Finances</p>	<p>. Tarif 1</p> <p>Ces agents sont désormais éligibles à l'action sociale ministérielle MTECT/MTE/MER</p>	<p><u>Réservé au tarif 1</u></p>
<p>Maintien des agents de la DPMA (Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture), rattachés au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), au sein de la communauté de travail MTECT/MTE/MER.</p>	<p>. Tarif 1</p> <p>Ces agents localisés sur le site de La Défense conservent le bénéfice de l'action sociale ministérielle</p>	

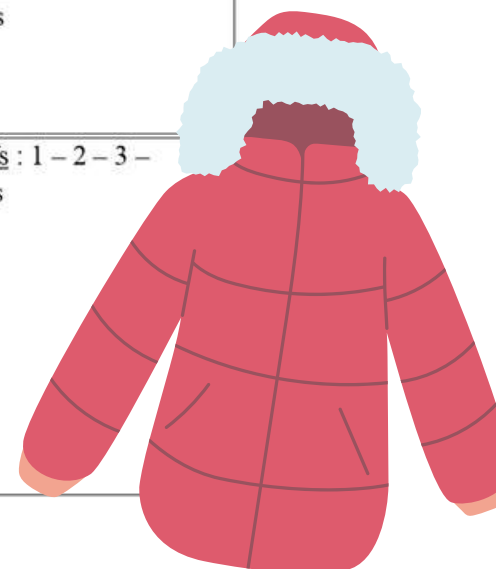




<b>Parts Fiscales supplémentaires</b>	Des parts fiscales supplémentaires (demi-parts) sont accordées aux familles monoparentales (ou parent isolé), recomposées et aux familles comptant un porteur de handicap au foyer	<u>Tous tarifs</u> : 1 – 2 – 3
<b>Soutien aux Familles recomposées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Addition des deux revenus fiscaux de référence</li> <li>. Recomposition de la cellule familiale (nombre de parts fiscales)</li> <li>. Enfants considérés comme des fratries (accès aux réductions)</li> </ul>	<u>Tous tarifs</u> : 1 – 2 – 3
<b>Bourses Sociales</b>	Allocation d'une bourse représentant en moyenne 30% du coût du séjour	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Disposer d'un QF inférieur à 936 €</li> <li>. Sur présentation d'un rapport social</li> <li>. <u>Réservé au tarif 1</u></li> <li>. Sauf séjours Internationaux et Chantier Jeunes</li> </ul>
<b>Aides au Départ</b>	Attribution d'une aide représentant en moyenne 20% du coût du séjour	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Disposer d'un QF inférieur à 781 €</li> <li>. Etude sociale par le CGCV : examen de la situation familiale, favoriser les premiers départs en colos (5/12 ans et/ou accueil en centres de l'Etat)</li> <li>. <u>Réservé au tarif 1</u></li> <li>. Sauf séjours Internationaux et Chantier Jeunes</li> </ul>
<b>Séjours Gratuits</b>	Prise en charge intégrale du coût du séjour et des transports par le CGCV	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Familles aux revenus modestes ou connaissant des difficultés multiples</li> <li>. Sur présentation d'un rapport établi par un travailleur social</li> <li>. <u>Réservé au tarif 1</u></li> <li>. Sauf séjours Internationaux et Chantier Jeunes</li> </ul>



<b>Séjours Solidaires</b>	Accueil de publics paupérisés et fragilisés	Partenariat avec les associations suivantes : Croix Rouge Française – Emmaüs – Secours Populaire  Séjours en France métropolitaine réservés aux 5/13 ans (centres de l'Etat)
<b>Accueil d'enfants Porteurs de Handicap ou souffrant de Maladies Chroniques</b>	Prise en charge intégrale des dépenses supplémentaires de l'enfant par le CGCV (encadrement, matériels, transports)	<u>Tous tarifs</u> : 1 – 2 – 3 – Extérieurs
<b>Prime Transport</b>	Attribution d'une prime forfaitaire kilométrique de 20 à 85 € pour la conduite (et reprise) de son enfant à l'un des 33 points de rassemblement régional (lieu le plus proche du domicile), situé hors du département de résidence	<u>Réservé aux tarifs 1 – 2</u>
<b>Aide de Continuité territoriale (Corse)</b>	Prise en charge intégrale des frais de voyage en avion afin de rejoindre la métropole	<u>Réservé au tarif 1</u>
<b>Allocation Voyage DOM – COM</b>	Attribution d'une allocation uniforme de 150 € (en déduction du montant du séjour) afin de réduire le coût du voyage des enfants issus des territoires ultramarins	<u>Réservé au tarif 1</u>
<b>Païement Echelonné du séjour</b>	Possibilité de payer le séjour en 4 à 5 x sans frais, acompte compris ( <u>selon date d'inscription</u> )  Le séjour doit être soldé avant le départ	<u>Tous tarifs</u> : 1 – 2 – 3 – Extérieurs
<b>Chèques Vacances</b>	Possibilité d'acquitter le séjour, y compris à l'étranger, en chèques vacances (CGCV agréé par l'ANCV)	<u>Tous tarifs</u> : 1 – 2 – 3 – Extérieurs
<b>Bons Vacances CAF</b>	Possibilité d'acquitter le séjour en bons vacances CAF (CGCV agréé à VACAF) – <u>produire la notification recto-verso des droits attribués par la CAF et établissement d'un chèque de caution du montant de l'aide (restitution de ce chèque dès réception du virement CAF)</u>	<u>Tous tarifs</u> : 1 – 2 – 3 – Extérieurs





# SERVICES BENEFICIAIRES

## AGENTS DES SERVICES PUBLICS DE L'ETAT

(Ministères – Directions Interministérielles – Etablissements et Organismes Publics – Administrations de l'Etat – Collectivités Territoriales – Etablissements Hospitaliers – Autres positions administratives)

### SALARIES DU SECTEUR PRIVE (Extérieurs)

### BENEFICIAIRES DES SEJOURS DU CGCV

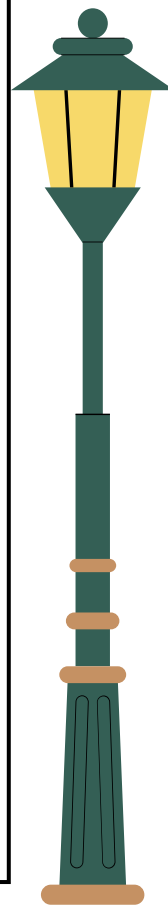
L'APPLICATION DU TARIF DÉGRESSIF BASÉ SUR LE QUOTIENT FAMILIAL SE SUBSTITUE À L'ATTRIBUTION DE LA PRESTATION INTERMINISTÉRIELLE POUR SÉJOURS D'ENFANTS (BÉNÉFICIAIRES DU TARIF 1 EXCLUSIVEMENT)

<p><b>Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT)</b>  <b>Ministère des Transports</b>  <b>Ministère de la Ville et du Logement</b></p> <p><b>Ministère de la Transition Energétique (MTE)</b></p> <p><b>Secrétariat d'Etat chargé de la Mer (SECMER)</b></p>	<p><b>- Directions Générales – Administration Centrale : Tarif 1</b>  Cabinets – CGAAER – CGDD – CGEDD – CGEIET – CMGP – Comités – Conseils – Commissions (CNDP – CRE) – Coordinations – DAM – DEB – DGAC – DGALN – DGAMPA – DGCL – DGEC – DGITM – DGPR – DHUP – DIFB – DIHAL – DIML – DPMA – HCESSIS – IG – IGAM – SCBCM – SG – SG Mer</p> <p><b>- Services Régionaux et Interrégionaux : Tarif 1</b>  CROSS – DIRM – DREAL – DSACIR – UT</p> <p><b>-Services Outre-Mer : Tarif 1</b>  DEAL – DM – DTAM</p> <p><b>-Services Départementaux et Interdépartementaux : Tarif 1</b>  DDT – DDTM – DIR – DRIEAT IF – DRIHL IF</p> <p><b>- Services Territoriaux Spécifiques : Tarif 1</b>  CNRA – CSN – SAC – SSNI</p> <p><b>- Organismes Scientifiques et Techniques à compétence nationale : Tarif 1</b>  CETU – CP2 I – DAFI – SAPB – SNIA – STAC – STRMTG</p> <p><b>- Ecoles et Centres de Formation : Tarif 1</b>  CEDIP – CETIM – CETM – CFP Brest – CVRH – ENAC – ENAG – ENGEES – ENPC – EPIDE – ENM – ENSG – ENSM – ENSAM – ENTE – ENTPE – IFPEN – IFP School – INSTN – Lycées Professionnels Maritimes (LPM) – UGE</p> <p><b>- Etablissements Publics Associés (avec ou sans convention) :</b>  <u>Tarif 1</u> : ANAH – ANCOLS – CEREMA – CNPS – VNF (personnels droit public)  <u>Tarif 2</u> (après convention) : ADEME – Agences de l'Eau Artois-Picardie et Seine-Normandie – ANCT – CSTB – Grands Ports Maritimes Rouen et Bordeaux – IGN – MNHN – OFB – Parc National conventionné : Parc national des Cévennes – VNF (personnels droit privé)  <u>Tarif 3</u> (sans convention) :  AEME – Aéroport Bâle-Mulhouse – AFITF – 6 Agences de l'Eau – Agence des 50 pas géométriques – ANCT – ANDRA – ANGDM – ANGDR – ANRU – ANSES – ANSSAET – ATE – BRGM – Business France – CEAEA – CELRL – CGLLS – CNA – DNC – ENIM – EPADESA – EPIE – EPIDE – EPMP – EPSF – EPMSM – Etablissements Publics d'Aménagement ou Foncier – FNAP – GPA – 11 Grands Ports Maritimes – IFP – IFPEN – IFREMER – INERIS – INEIR – INIGF – IRSN – Météo France – ONF – 10 Parcs Nationaux non conventionnés – Ports Autonomes de Paris et Strasbourg – SOLIDEO – Société du Grand Paris – Université Gustave Eiffel (UGE)</p> <p><b>-Autres situations : Tarif 1</b>  Code MIN (sur bulletin de paie) : 223</p>
<p><b>Ex Agents Equipement/Ecologie accueillis ou transférés dans les Collectivités territoriales et établissements publics</b></p>	<p><b>Tarif 1</b> : si PNA MTECT (code MIN 223)  <b>Tarif 2</b> : si détachement ou intégration - justifier par un bulletin de salaire la filiation antérieure avec l'Equipement ou l'Ecologie  Collectivités territoriales : Conseils régionaux, Conseils départementaux, Communautés de communes, Communes</p>





<p><b>Ex Agents de la Sécurité et Circulation Routière (DSCR), Inspecteurs du Permis de Conduire et Personnels des SGC des DDT(M) transférés au Ministère de l'Intérieur</b></p>	<p><b>Tarif 1</b> : si PNA MTECT (code MIN 223)  <b>Tarif 2</b> : si détachement ou intégration au Ministère de l'Intérieur – justifier par un bulletin de salaire la filiation avec l'Equipement ou l'Ecologie</p>
<p><b>Ex Agents DRIRE intégrés en DREAL</b></p>	<p><b>Tarif 1</b> (code MIN 223)</p>
<p><b>Personnels du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), affectés en DDT(M) sur des missions de l'environnement et transférés au MTE dans le cadre du décroisement des effectifs</b></p>	<p><b>Tarif 1</b> : si PNA MTECT (code MIN 223)  <b>Tarif 2</b> : autres situation</p>
<p><b>Directions Départementales Interministérielles (DDI) et Préfectures</b></p>	<p><b>Tarif 1</b> : DDT – DDTM – DDETS – DDETSPP – DDPP – Préfectures (agents MTECT)  <b>Tarif 2</b> : DDT – DDTM – DDETS – DDETSPP – DDPP – Préfectures (autres personnels que MTECT)</p>
<p><b>Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (avec ou sans convention SRIAS)</b></p>	<p><b>Tarif 2</b> (après convention SRIAS) - régions d'affectation suivantes : Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Hauts de France, Ile de France, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire  <b>Tarif 3</b> (sans convention SRIAS) – régions d'affectation suivantes : Bourgogne-Franche Comté, Bretagne, Centre Val de Loire, Corse, Provence Alpes Côte d'Azur  <b>Situation contractuelle au 31/12/2022</b>  <b>SRIAS</b> : Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale</p>
<p><b>Ministère des Armées (avec ou sans convention SRIAS)</b></p>	
<p><b>Ministère de la Culture (avec ou sans convention SRIAS)</b></p>	
<p><b>Ministère de la Défense (avec ou sans convention SRIAS)</b></p>	
<p><b>Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance (avec ou sans convention SRIAS)</b></p>	
<p><b>Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (avec ou sans convention SRIAS)</b></p>	
<p><b>Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (avec ou sans convention SRIAS)</b></p>	
<p><b>Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (avec ou sans convention SRIAS)</b></p>	
<p><b>Ministère de l'Intérieur (avec ou sans convention SRIAS)</b></p>	
<p><b>Ministère de la Justice (avec ou sans convention SRIAS)</b></p>	







Ministère des Outre-Mer (avec ou sans convention SRIAS)	
Ministère des Solidarités et de la Santé (avec ou sans convention SRIAS)	
Ministère de la Transformation et de la Fonction Publique (avec ou sans convention SRIAS)	
Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion (avec ou sans convention SRIAS)	
Services du Premier Ministre (avec ou sans convention SRIAS)	
Autres Administrations de l'Etat et structures sociales (avec ou sans convention SRIAS)	<p><b>Tarif 2</b> (après convention SRIAS) - régions d'affectation suivantes : Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Hauts de France, Ile de France, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire</p> <p><b>Tarif 3</b> (sans convention SRIAS) – régions d'affectation suivantes : Bourgogne-Franche Comté, Bretagne, Centre Val de Loire, Corse, Provence Alpes Côte d'Azur</p> <p><b>Situation contractuelle au 31/12/2022</b></p> <p><b>SRIAS</b> : Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale</p>
Fonction Publique Territoriale : Collectivités (avec ou sans convention)	<p><b>Tarif 2</b> (avec convention) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil Départemental de Saône et Loire (CD 71)</li> <li>- Conseil Départemental de Savoie (CD 73)</li> <li>- Métropole Rouen Normandie (APRM)</li> </ul> <p><b>Tarif 3</b> (sans convention) :</p> <p>Conseils Régionaux, Conseils Départementaux, Communautés de communes, Communes</p>
Fonction Publique Hospitalière : Etablissements hospitaliers	<b>Tarif 3</b>
Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN)	<b>Tarif 2</b>
Organismes Publics	<p><b>Tarif 2</b> (avec convention) : Sciences Po Paris –URSSAF Poitou Charentes</p> <p><b>Tarif 3</b> (sans convention) : Autres</p>
Autres personnels et diverses positions administratives	<b>Tarif 3</b>
Petits Enfants	<p>Tarif 1 ou 2 suivant le quotient familial du parent (grand - parent, personnel actif ou retraité, des différents services, directions et collectivités susnommés relevant des tarifs 1 et 2)</p> <p>Tarif calculé sur le quotient familial des parents</p>
Salariés du secteur Privé (Extérieurs) Copains/copines – Cousins/cousines	<p>Tarif spécifique</p> <p>Réductions Fratries ou Remise de 5% consentie sur le tarif spécifique extérieur (dispositions non cumulables) si l'enfant « extérieur » accompagne un bénéficiaire issu exclusivement des tarifs 1 ou 2 (copain ou cousin).</p>

# GRILLE DES TARIFS HIVER 2024

## Tarifs C'Tout compris

### Nos tarifs comprennent :

- Les frais de gestion de dossier de 30€ intégrés au prix du séjour (conservés si annulation)
- Les transports encadrés aller/retour en TGV, trains depuis 27 villes
- Les transferts encadrés en autocar (gare de Lyon Part-Dieu/ Centres)
- Les navettes ski-bus encadrées (centres/domaines skiabiles)
- L'hébergement et la pension complète (4 repas par jour)
- Le suivi sanitaire
- L'encadrement et l'animation permanente
- La totalité des activités, sorties, excursions, cours, ESF, visites, forfaits, remontées mécaniques
- Les différents matériels de glisses et équipements de sécurité
- Les assurances et taxes diverses
- La mise à disposition d'un blog et l'envoi de SMS ou mails

### Non compris :

- L'argent de poche





## Des Colos au meilleur prix : un rapport qualité prix imbattable

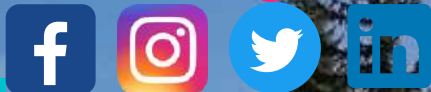
- **Maîtrise des coûts** (conception et réalisation en interne, traçabilité, contenu)
- **Augmentation maîtrisée des tarifs 2024 : +3.5%**
- **Mesures sociales propres au CGCV** (réservées aux tarifs 1 et 2) : 90% des bénéficiaires reçoivent une aide
- **Transports inclus – particularité propre au CGCV** (soutien supplémentaire)
- **Paiement échelonné en 4 ou 5 fois sans frais – Tarifs selon le Quotient Familial – Tarifs 2 et 3 : la subvention PIM est non déduite du tarif**

Quotient Familial	Les Carroz d'Arâches 4 Villages Les Carroz d'Arâches 1500 Grand Massif			Saint-Jean d'Aulps			Morzine		
	5 – 10 ans (8 jours – transports inclus)			10 – 12 ans (8 jours – transports inclus)			12 – 14 ans (8 jours – transports inclus)		
	Tarif 1 Subvention séjour enfants déduite*	Tarif 2 Subvention séjour enfants non déduite*	Tarif 3 Subvention séjour enfants non déduite*	Tarif 1 Subvention séjour enfants déduite*	Tarif 2 Subvention séjour enfants non déduite*	Tarif 3 Subvention séjour enfants non déduite*	Tarif 1 Subvention séjour enfants déduite*	Tarif 2 Subvention séjour enfants non déduite*	Tarif 3 Subvention séjour enfants non déduite*
Moins de 621 €	220 €	289 €	359 €	277 €	347 €	421 €	305 €	392 €	466 €
De 621 à 780 €	305 €	375 €	444 €	354 €	423 €	498 €	371 €	458 €	532 €
De 781 à 935 €	393 €	462 €	531 €	446 €	516 €	591 €	467 €	554 €	631 €
De 936 à 1 085 €	473 €	545 €	615 €	523 €	592 €	670 €	541 €	628 €	706 €
De 1 086 à 1 237 €	528 €	598 €	670 €	574 €	645 €	722 €	591 €	679 €	756 €
De 1 238 à 1 400 €	595 €	668 €	737 €	627 €	697 €	775 €	637 €	724 €	803 €
De 1 401 à 1 608 €	621 €	690 €	762 €	654 €	727 €	803 €	665 €	754 €	832 €
De 1 609 à 2 000 €	656 €	729 €	800 €	682 €	753 €	834 €	696 €	785 €	864 €
Plus de 2 000 €	669 €	740 €	810 €	696 €	767 €	849 €	710 €	799 €	880 €
Tarif Spécifique Extérieurs	853 €			911 €			928 €		

Quotient Familial	Morzine/Avoriaz 1800		
	15 – 17 ans (8 jours – transports inclus)		
	Tarif 1 Subvention séjour enfants déduite*	Tarif 2 Subvention séjour enfants non déduite*	Tarif 3 Subvention séjour enfants non déduite*
Moins de 621 €	332 €	437 €	511 €
De 621 à 780 €	387 €	492 €	566 €
De 781 à 935 €	487 €	592 €	670 €
De 936 à 1 085 €	559 €	664 €	742 €
De 1 086 à 1 237 €	607 €	712 €	790 €
De 1 238 à 1 400 €	647 €	750 €	831 €
De 1 401 à 1 608 €	675 €	780 €	861 €
De 1 609 à 2 000 €	709 €	817 €	894 €
Plus de 2 000 €	723 €	830 €	910 €
Tarif Spécifique Extérieurs	944 €		

# RESERVEZ VOTRE SEJOUR EN LIGNE

sur [www.cgcv.org](http://www.cgcv.org)



EDUCATION | ACCESSIBILITE | MIXITE | SANTE | ECO-CITOYENETE | SOLIDARITE

CGCV

Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, de la Transition Energétique, de la Mer

